



Communiqué de presse

Picardie nature

Jeudi 7 février 2013

Projet 1000 vaches de Buigny-Saint-Maclou et Drucat: Picardie Nature continue le combat aux côtés de Novissen

Pour l'association régionale de protection de l'environnement et de la nature l'autorisation préfectorale délivrée à la SCEA de la côte de la justice ne change rien puisqu'elle permettra à terme une extension à 1750 bêtes.

Il faut bien avoir à l'esprit que ce projet, porté par un entrepreneur du BTP, M. Ramery, constitue un concept inédit en France. Il s'agit d'un projet industriel et non agricole qui s'appuie sur la combinaison d'un élevage intensif, hors sol, de vaches laitières avec une unité de production d'électricité à partir d'un méthaniseur de grande dimension. Picardie Nature a pris connaissance de l'arrêté préfectoral, les capacités de traitement de l'unité de méthanisation demeurent identiques au projet initial.

Ce projet n'est pas d'intérêt général et n'est pas cohérent avec les orientations de la politique agricole commune qui prévoient un soutien aux petites exploitations d'élevage.

L'association estime que ce projet industriel détourne l'esprit de la loi sur le développement des méthaniseurs dans les exploitations agricoles, qu'il profite des dispositions financières de rachat de l'électricité, qu'il ne respecte pas les recommandations d'ordre sanitaire sur les élevages et qu'il ne respecte pas les dispositions du plan départemental de gestion des déchets ménagers de la Somme.

Pour Picardie Nature, ce projet aura un impact négatif sur les pratiques agricoles et le maintien de pâtures et prairies permanentes ainsi que sur les exploitations de polyculture-élevage.

En ce qui concerne l'unité de méthanisation, l'association estime que son fonctionnement comporte des risques pour la santé et la sécurité de la population riveraine, car il est implanté en zone agricole, à 600 mètres des habitations.

On peut s'étonner d'ailleurs qu'un entrepreneur investisse dans l'élevage laitier au regard des grandes difficultés que rencontre cette filière. Picardie Nature pense que l'élevage est un prétexte pour construire une centrale électrique s'appuyant sur la méthanisation. L'association rappelle qu'il n'a pas été possible, pendant l'enquête publique, d'obtenir d'informations concernant la garantie d'achat de l'électricité alors que le décret du 2 mars 2011 stipule l'obligation d'exigences techniques et financières pour pouvoir bénéficier de cette dernière. Il est donc fort probable que ce projet fasse appel à la garantie d'achat de l'électricité sinon l'équilibre financier ne saurait être atteint.

Le promoteur du projet s'est arrogé le droit de dissimuler ces informations essentielles à nos yeux.

Picardie Nature appelle donc à rejoindre la manifestation organisée par l'association NOVISSEN le dimanche 3 mars à Paris.

Contact presse: Yves MAQUINGHEN 06 33 88 87 51 / Patrick THIERY 06.19.07.94.02

Et les informations sur le site Internet de Picardie Nature: <http://www.picardie-nature.org/spip.php?article2513>